

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue en visioconférence par l'application Microsoft Teams et rediffuser au www.sca.quebec , à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 13 juin 2020 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Marc Ouellet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M ^{me} Linda Morin	siège #3
M ^{me} Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M^{me} July Bédard, directrice générale, secrétaire- trésorière, est présente à cette séance.

115-07-20

AJUSTEMENT DU COÛT D'ENTRÉE À LA PISCINE

IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS LAUZIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil fixent le coût de l'entrée à la piscine municipale à 5\$ pour les non-résidents.

QUE le conseil offre gratuitement l'entrée à la piscine municipale aux résidents et à leurs invités.

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne le 13 juin 2020,

Raymond Francoeur

Maire

July Bédard

Directrice générale, secrétaire-trésorière